

Présentation des politiques en faveur des infrastructures, des routes, de la mobilité, de la montagne et des projets transversaux environnement

1. POLITIQUE EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES, DES ROUTES ET DE LA MOBILITE

Vision globale du budget de la politique

Nature		CA 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2026/ BP 2025 (en €)	BP 2026/ BP 2025 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Dépense de Fonctionnement	31 227 962,06	31 307 000,00	30 588 400,00	-718 600,00	-2,30%	7 000 686,00
	Dépense d'Investissement	116 327 187,41	100 809 000,00	106 441 233,00	5 632 233,00	5,59%	64 200 223,89
Dépense		147 555 149,47	132 116 000,00	137 029 633,00	4 913 633,00	3,72%	71 200 909,89
Recette	Recette de Fonctionnement	4 222 913,26	3 070 000,00	3 095 000,00	25 000,00	0,81%	0,00
	Recette d'Investissement	19 448 840,56	19 760 499,83	9 799 000,00	-9 961 499,83	-50,41%	1 000 000,00
Recette		23 671 753,82	22 830 499,83	12 894 000,00	-9 936 499,83	-43,52%	1 000 000,00

Présentation du CDR ROUTES ET INFRASTRUCTURES

1°) Secteur « Entretien et exploitation »

a) Entretien courant du réseau routier, viabilité hivernale (VH) et fonctions transversales programmes 082 et 083

Dépenses (CP) : 28 485 900 € en fonctionnement et 250 000 € en investissement

Recettes (CP) : 2 780 000 € en fonctionnement et 1 000 000 € en investissement

Le budget réservé à l'entretien courant, à la VH, aux études et aux fonctions transversales se décline de la manière suivante :

- Entretien courant des routes et des itinéraires cyclables (16,486 M€ en dépenses de fonctionnement et 0,7 M€ en recettes de fonctionnement) : cette opération finance l'entretien des chaussées et des dépendances.
- Viabilité hivernale (6,930 M€ en dépenses de fonctionnement) : les dépenses correspondent essentiellement à des location d'engins VH (auprès du PVBR et de prestataires privés) et à l'achat de sel. A noter que des réflexions sont entamées pour limiter les coûts de cette activité, notamment le recours aux prestataires privés.
- Transfert EMS (3,110 M€ en dépense de fonctionnement) : somme forfaitaire et annuelle versée à l'EMS au titre des frais d'entretien des routes départementales transférées à cette dernière.
- Entretien courant des ouvrages d'art (0,7 M€ en dépenses de fonctionnement) : travaux de maçonnerie, peinture des garde-corps.
- Entretien des équipements et du réseau numérique TETRA (0,605 M€ en dépenses de fonctionnement) : maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores, des matériels de comptage, caméras et autres installations de voirie et frais de fonctionnement TETRA (redevances, factures d'électricité et location).
- Mesures compensatoires (0,375 M€ en dépenses de fonctionnement) : pour compenser les impacts négatifs sur l'environnement de certains projets routiers.
- Fonctions transversales (0,185 M€ en dépenses de fonctionnement, 2,08 M€ en recettes en fonctionnement et 1,0 M€ en recettes d'investissement) :

- en dépenses : redevances de droit d'usage, sécurité routière, honoraires et frais généraux, diverses cotisations (réseau marche et vélo, consortium des voies navigables et multimodales, EAP express, IDDRIM) ;
 - en recettes : redevances d'occupation du domaine public (1,9 M€) et produit annuel des radars automatiques (1,0 M€), convention (0,180 M€ au titre de la participation de la RGE aux coûts de maintenance et d'exploitation du TSPO).
- Entretien des RD en agglomération de Mulhouse et de Colmar (0,095 M€ en dépenses de fonctionnement) : participations annuelles versées conformément aux conventions signées ou à reconduire.

b) Renforcement du réseau

programme 084

Dépenses (CP) : 29 740 000 € en investissement

Cette partie du budget correspond au **renouvellement des couches de roulement et aux travaux connexes sur routes départementales** (assainissement, maintenance urgente, rénovation définitive des chaussées, rénovation des itinéraires cyclables).

Ces programmes constituent une intervention périodique et programmée, indispensable pour maintenir le patrimoine en état, assurer l'étanchéité de la route et garantir une adhérence correcte.

Il est demandé pour la maintenance globale des routes et des itinéraires cyclables un montant de 28,2 M€.

Le programme dédié aux **travaux d'assainissement** s'élève à 0,900 M€ en 2026 afin de poursuivre la campagne de remise à niveau des bassins.

Le financement des aménagements paysagers (0,640 M€ en dépenses) complète ce programme.

c) Aménagement des traverses d'agglomération

programme 091

Dépenses (CP) : 4 500 000 € en investissement

Les travaux de réfection de chaussée des RD notamment en traverse d'agglomération relèvent de la compétence de la CeA et sont en principe réalisés par cette dernière. Toutefois, dans certains cas, la maîtrise d'ouvrage de ces travaux peut être transférée à la commune ou l'EPCI concerné lorsque des aménagements de sécurité relevant de la compétence de ces derniers accompagnent les travaux d'entretien de la RD.

Pour ce faire, un transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de la CeA vers la commune ou l'EPCI concerné est envisageable, dans les conditions financières et contractuelles définies par la politique Aménagement en Traverses d'Agglomération (ATA), approuvée par délibérations du Conseil n°CD-2021-5-1-2 du 31 mai 2021 et n°CD-2021-8-7-1 du 6 décembre 2021. Dans ce cas, les conventions à conclure avec la collectivité partenaire, réglant les modalités du transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, interviendront sur la base du modèle-type approuvé par la délibération du 6 décembre 2021 susvisée.

Le programme initial des travaux de chaussée des RD en traverse d'agglomération pour 2026, réalisés en complément des aménagements de sécurité relevant de la compétence des communes ou des intercommunalités nécessite l'inscription d'un budget en crédits de paiement de 4,5 M€ lors du vote du Budget primitif. S'agissant d'une estimation moyenne, un réajustement par décision modificative pourra être nécessaire pour tenir compte du volume réel des demandes de paiement des communes.

L'annexe 3 au rapport de présentation du « BUDGET PRIMITIF 2026 - RESEAUX ET MOBILITES » dresse la liste des opérations ATA inscrites dans le cadre du programme initial 2026, et est soumise à approbation. Cette liste des opérations proposée est établie par territoires et a été soumise pour avis préalable aux commissions territoriales et à la commission aux réseaux et aux mobilités en novembre 2025.

Le programme complémentaire 2026, comprenant les opérations dont la date de démarrage prévisionnel des travaux est prévue au second semestre 2026, sera proposé au Conseil pour approbation lors du vote de la DM1.

d) Equipement du réseau
programme 085

Dépenses (CP) : 350 000 € en fonctionnement et 19 350 000 € en investissement

Ce programme regroupe les opérations de signalisation horizontale, signalisation verticale, dispositifs de retenue, équipements dynamiques et ouvrages de protection contre les éboulements rocheux, ainsi que celle relative à la mise en place du dispositif « R-Pass ».

En ce qui concerne la **signalisation horizontale (SH) et verticale (SV)**, les besoins de CP 2026 s'élèvent globalement à 4,3 M€ : 2,0 M€ pour la SH, et 2,3 M€ pour la SV.

L'opération « **équipements dynamiques, installations diverses et éclairage public** » est consacrée aux opérations de vidéo-protection, comptage, sécurité routière, panneaux à messages variables, maillage du réseau IP, radio TETRA et sécurisation du système informatique. Il est également prévu d'amorcer le projet de déploiement du système d'aide à la gestion de trafic routes et autoroutes. Pour 2026, il est proposé d'inscrire des CP à hauteur de 0,65 M€.

Les CP 2026 proposés pour les « **dispositifs de retenue** » s'élèvent à 0,7 M€.

En 2026, des CP seront dédiés aux **ouvrages de protection contre les éboulements rocheux** (0,2 M€).

Enfin, le projet de taxe poids lourds « **R PASS** » ayant été adopté à l'unanimité par les élus de la CeA en octobre 2024, il est proposé d'inscrire 350 k€ au BP 2026 pour les dépenses de concertation et de communication, et 13,5 M€ pour la conception et le développement du système informatique de recouvrement de la future taxe.

e) Ouvrages d'art
programme 086

Dépenses (CP) : 9 300 000 € en investissement

Les budgets demandés pour la maintenance ou la réhabilitation des ouvrages d'art sont dépendants de l'état du patrimoine et de son évolution dans le temps (ponts, passerelles, murs de soutènement...).

Pour 2026, le besoin en crédits de paiement est identique à celui du BP 2025, soit 9,3 M€.

f) Etudes et contrôles
programme 087

Dépenses (CP) : 50 000 € en fonctionnement et 1 130 000 € en investissement

Une partie de ces dépenses (0,700 M€ des CP 2026 d'investissement) correspond aux frais d'étude et de suivi de l'état des ouvrages d'art. Ces derniers sont périodiquement visités et évalués afin de déterminer le degré d'urgence à les réparer, et ainsi maintenir la capacité de l'ouvrage et la sécurité des usagers.

L'autre partie correspond aux dépenses d'études relatives à la maintenance des routes (0,400 M€ de CP d'investissement) et des équipements du réseau (0,03 M€ de CP d'investissement).

Ces études (diagnostics et dimensionnement des chaussées, études assainissement et équipements, analyse amiante et/ou HAP etc...) sont nécessaires avant la programmation des travaux de maintenance.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement (0,05 M€), il s'agit des études non suivies de travaux (carottages, contrôles extérieurs, géomètre etc...), et de contrôle du patrimoine existant (stabilité des candélabres, contrôle électrique de l'éclairage et des pompes de relevage ...).

g) Bacs rhénans
programme 088

Dépenses (CP) : 1 000 000 € en fonctionnement et 410 000 € en investissement

Recettes (CP) : 315 000 € en fonctionnement

Les crédits sollicités dans le cadre du BP 2026 seront utilisés pour l'entretien courant des bacs et l'achat du gas-oil en fonctionnement. Les recettes (0,315 M€) proviennent de la participation allemande au fonctionnement du bac Drusus (Drusenheim) et d'une compensation versée par Europapark pour la prolongation des horaires d'ouverture du bac Rhenanus (Rhinou).

En investissement, les besoins budgétaires s'élèvent à 0,410 M€ pour financer la grosse maintenance.

h) Tunnels

programme 089

Dépenses (CP) : 250 000€ en fonctionnement et 240 000 € en investissement

Les crédits de fonctionnement de ce programme sont nécessaires à l'entretien des tunnels de Schirmeck, de Liepvre et de la trémie de Colmar. Le budget d'investissement correspond à la maintenance mi vie des accélérateurs du tunnel de Schirmeck.

i) Acquisitions de matériels

programme 090

Dépenses (CP) : 60 000 € en fonctionnement et 50 000 € en investissement

Ce programme consiste à financer l'achat de petits matériels et outillages (débroussailleuse, tronçonneuse...) des centres routiers d'Alsace. Il s'agit d'une dépense récurrente.

2°) Secteur « Travaux neufs »

a) Aménagements du réseau transféré

programme 067, hors opérations dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EMS

Dépenses (CP) : 3 196 900 € en investissement

Recettes (CP) : 2 310 000 € en investissement

Ce programme regroupe les opérations d'aménagements d'envergure du réseau national transféré à la CeA. Les crédits de paiements 2026 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

	BP 2026	
	dépenses	recettes
CPER RD1059 Déviation de Châtenois	925 000 €	2 000 000 €
RD1066 - Dénivellation du PN22	700 000 €	310 000 €
Aires de service autoroutières	667 000 €	0 €
RD1083 - Echangeur de Guémar	400 000 €	0 €
Echangeur Mertzau	209 000 €	0 €
CPER-Plateformes douanières sud Alsace	100 000 €	0 €
Requalification Colmar-Sélestat	100 000 €	0 €
A35 traitement des inondations à ROUNTZENHEIM	50 000 €	0 €
A35 Sélestat : régénération des chaussées	27 900 €	0 €
RD1066 - protection des zones de captage et mur anti-bruit	18 000 €	0 €

b) Aménagements des routes principales
programme 068

Dépenses (CP) : 27 615 000 € en investissement

Recettes (CP) : 5 530 000 € en investissement

Ce programme regroupe les opérations d'aménagements des routes principales du réseau routier départemental (hors « routes nationales transférées »).

Les crédits de paiements 2026 seront mobilisés sur les opérations suivantes :

	BP 2026	
	dépenses	recettes
5A3F Aménagement RD105 A35 RD66 à Saint-Louis	17 000 000 €	2 040 000 €
RD1083 - RD425 Réaménagement échangeur Erstein	3 150 000 €	1 990 000 €
Liaison RD1083 - RD829 Benfeld Sand	2 260 000 €	1 000 000 €
RD 18 - Liaison A4 / Lorentzen	2 135 000 €	0 €
Requalification de la RD430	1 025 000 €	100 000 €
Barreau ouest d'Altkirch	480 000 €	0 €
Aménagement à Rothau RD 1420	260 000 €	0 €
Rocade de Colmar (Ingersheim - carrefour des oignons)	250 000 €	0 €
Déviations RD1062 à Mertzwiller	211 000 €	0 €
Liaison RD66 RD35 à Vieux-Thann	200 000 €	0 €
Déviations de Ballersdorf	147 000 €	0 €
Liaison A35 RD83 à hauteur d'Ensisheim	141 000 €	0 €
Liaison Altkirch Mulhouse Burnhaupt	100 000 €	0 €
Liaison intermodale Duppigheim Entzheim	90 000 €	0 €
RD 14 / RD 133 - Saverne / Bouxwiller	76 000 €	0 €
Mise 2x2 voies RD4 - A35 et frontière	50 000 €	0 €
Liaison A35 RD18 à Rouffach	40 000 €	0 €
RD 1059 Lièpvre-Châtenois	0 €	400 000 €

c) Aménagements de proximité
programme 069

Dépenses (CP) : 3 033 500 € en investissement

Ce programme regroupe les aménagements de sécurité (1,2 M€ de CP 2026) et les opérations dites « d'aménagements du réseau ordinaire » (1,8 M€ de CP 2026).

Les dépenses prévues en 2026 pour les aménagements du réseau ordinaire devraient être réparties sur les opérations suivantes :

	BP 2026
Carrefour RD433/RD8bis I Brunstatt Didenheim	750 000 €
RD772 entre Walbourg et Biblisheim	400 000 €
Échangeur RD94 / A35 à Gamsheim	100 000 €
RD13 bis Sécurisation des talus dans le col d'Oderen	100 000 €
Carrefour RD4/RD4.2	70 000 €
A 35 - Protection acoustique Herrlisheim	55 000 €
Échangeur RD29 / A35 à Herrlisheim + piste cyclable Rohrwiller-Drusenheim	50 000 €
Y TSPO - RD 41	50 000 €
Carrefours RD1004-RD173 et RD1004-RD683 à Crastatt et Wasselonne	45 000 €
Échangeur Sud RD37 / A35 - Zone du Ried II (EPSAN) à Hoerd	35 000 €
1/2 Echangeur de Herrlisheim RD83/RD1 II	30 000 €
Carrefour RD419/RD16 entre Wittersdorf-Altkirch	30 000 €
RD608 Rétablissement du franchissement du Canal du Rhône au Rhin	23 500 €
Carrefour Schnellenbuhl (RD424-RD205-RD708) + bandes cyclables	20 000 €
Carrefour RD31/RD61 à Kienheim	15 000 €
Carrefour RD41 - RD112 à Wolschheim	10 000 €
Calibrage RD808 entre RD421 (Melsheim) et la RD732 (Wickersheim)	10 000 €
Aménagement carrefour RD424/RD97 à Saint-Maurice	10 000 €
Réaménagement RD66 cité habitat Lutterbach	10 000 €
Carrefour Schlierbach	10 000 €
Carrefour RD263 / RD249 - giratoire à Hunsbach + aire de covoiturage	5 000 €
RD149 entre les RD86 et RD250 à Forstheim	5 000 €

3°) Secteur « Mobilité »

a) Actions en faveur de la mobilité *programme 077*

Dépenses (CP) : 392 500 € en fonctionnement et 250 000 € en investissement

Ce programme correspond aux dépenses relatives :

- à la participation à la réduction tarifaire des abonnements sur l'A4 pour les automobilistes du Nord de l'Alsace (0,240 M€),
- à l'installation de totems sur les pistes cyclables et la création d'une carte PDF (0,200 M€),
- au financement de subventions destinées à l'entretien courant des itinéraires cyclables (0,125 M€) : il s'agit notamment de l'entretien des pistes situées en forêts domaniales gérées par l'ONF et la Ville de Haguenau, ainsi que de subventions accordées pour l'entretien régulier des itinéraires cyclables structurants implantés sur des domaines tiers, dans le cadre de la mise en œuvre progressive du « plan vélo ».
- aux diverses autres actions en faveur de la mobilité (0,078 M€).

b) Aménagements cyclables *programme 079*

Dépenses (CP) : 2 765 000 € en investissement
Recettes (CP) : 440 000 € en investissement

Ce programme se partage entre les aménagements sur domaine propre (2,75 M€ en dépenses) et les aménagements sur domaine de tiers (0,015 M€ en dépenses).

Les dépenses et recettes prévues en 2026 devraient être réparties sur les opérations suivantes :

	BP 2026	
	dépenses	recettes
Itinéraire cyclable Lauw/ Masevaux	2 030 000 €	440 000 €
Itinéraire cyclable Marckolsheim-Burkheim (DE) via barrage EDF	220 000 €	0 €
Itinéraire cyclable Schlierbach-Habsheim (section Dietwiller/Schlierbach)	200 000 €	0 €
Itinéraire cyclable Haguenau-Batzendorf-Mommenheim (franchissement RD519)	80 000 €	0 €
Itinéraire cyclable Haguenau-Mertzwiller	70 000 €	0 €
Itinéraire cyclable RD929, entre Rohrwiler et Drusenheim	50 000 €	0 €
Itinéraire cyclable RD919 - RD181 à Ingwiller	40 000 €	0 €
Pistecyclable Burnhaupt le Haut/Aspach le bas + passage sous RD483	30 000 €	0 €
Itinéraire cyclable Pulversheim/ZA de la Thur + requalification de la RD429	20 000 €	0 €
Itinéraire cyclable Henflingen-Waldighoffen	15 000 €	0 €
Itinéraire cyclable RD9 à PETERSBACH et OTTWILLER- ESCHBOURG	10 000 €	0 €

c) Autres aménagements

programme 078

Dépenses (CP) : 3 100 000 € en investissement

Recettes (CP) : 279 000 € en investissement

Les CP 2026 seront consacrés au financement des travaux d'aménagement des aires de co-voiturage de Châtenois (2,9 M€) et de Wahlenheim (0,2 M€).

4°) Secteur « Grands équipements »

a) Aides à la voirie

programme 075

Dépenses (CP) : 187 500 € en investissement

Les CP 2026 seront essentiellement consacrés à l'appel de fonds pour l'aménagement foncier de la seconde phase de la Rocade Sud de Strasbourg (RN353).

b) Infrastructures ferroviaires

programme 071

Dépenses (CP) : 760 000 € en investissement

c) Infrastructures fluviales et portuaires

programme 072

Dépenses (CP) : 198 333 € en investissement

Les crédits de paiements 2026 seront mobilisés sur les opérations suivantes pour les travaux de remise en navigation du canal du Rhin au Rhône (0,140 M€), et l'extension et le verdissement du terminal sud du Port autonome de Strasbourg (0,058 M€).

d) Etudes générales programme 076

Dépenses (CP) : 350 000 € en investissement

Les crédits de paiements 2026 seront notamment mobilisés sur l'AMO et les études sur la résilience des infrastructures (0,200 M€) et sur les études de la liaison ferroviaire Colmar-Fribourg (0,068 M€).

2. POLITIQUE EN FAVEUR DE LA MONTAGNE

Vision globale du budget de la politique

Nature	Section	CA 2024	BP voté 2025	BP 2026	BP 2026/ BP 2025(en €)	BP 2026/ BP 2025(en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	949 931,81	829 200,00	828 250,00	-950,00	-0,11%	0,00
	Investissement	768 823,08	800 000,00	1 195 000,00	395 000,00	49,38%	0,00
Dépense		1 718 754,89	1 629 200,00	2 023 250,00	394 050,00	24,19%	0,00
Recette	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Recette		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Présentation du CDR MONTAGNE

Il est proposé de prévoir des crédits de paiement de **2 023 250 €**, répartis comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 828 250 €**
- Pour la section d'investissement, en dépenses, d'inscrire **un crédit de paiement de 1 195 000 €**

1.1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

P0610001 : Aménagement des stations de montagne 10 000 € de CP

Dans le cadre des projets portés au Champ du Feu (modernisation-reconversion), il y a lieu de prévoir 10 000 € pour les prestations de service confiées à Emmaüs MUNDOLSHEIM pour notamment mener des missions de surveillance sur les parkings et gérer les champs de luge.

P0610003 : Contribution au fonctionnement des syndicats mixtes de montagne 785 000 € de CP

Syndicats mixtes	Participation statutaire
SM du Lac Blanc	182 500 €
SM de la Vallée de Munster	183 300 €
SM du Markstein/Grand-Ballon	259 200 €
SMIBA	160 000 €
TOTAL	785 000 €

Pour mémoire :

- 1) Les subventions au déneigement ont été intégrées dans la contribution au fonctionnement des syndicats mixtes.
- 2) Il convient d'anticiper la prise en charge des déficits des budgets de fonctionnement des syndicats mixtes de montagne comme le prévoient leurs statuts à l'issue du bilan de la période hivernale. Ces demandes complémentaires seront examinées comme chaque année lors de la décision modification n°1 en juin 2026.

P0610002 : Association Nationale des Elus de Montagne

14 250 € de CP

La Collectivité européenne d'Alsace est membre de cette association et verse à ce titre chaque année une cotisation.

P0610017 : Protection civile au Champ du Feu

19 000 € de CP

L'Association Départementale de la Protection Civile du Bas-Rhin assure la sécurité hivernale sur la station du Champ du Feu. La Collectivité européenne d'Alsace contribue au fonctionnement de cette structure à hauteur de 19 000 €.

1.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

P0610001 : Aménagement et équipement des stations de montagne

1 195 000 € de CP

	CP 2026 (€)	Observations
Investissements courants annuels	55 000	
SM du Lac Blanc	20 000	Financement statutaire
SM de la Vallée de Munster	10 000	
SM du Markstein/Grand-Ballon	10 000	
SMIBA	15 000	
Investissements non courants	1 140 000	Conventions en cours
Total	1 195 000	

Une enveloppe de 1 140 000 € est prévue pour payer les investissements engagés par les syndicats mixtes de montagne, qui font l'objet de conventions annuelles avec la Collectivité européenne d'Alsace pour leurs programmes d'investissements.

3. POLITIQUE EN FAVEUR DES PROJETS TRANSVERSAUX ENVIRONNEMENT

Vision globale du budget de la politique

Nature	Section	CA 2024	BP voté 2025	BP 2026	BP 2026/ BP 2025 (en €)	BP 2026/ BP 2025 (en %)	Variation AP/AE
Dépense	Fonctionnement	0,00	0,00	127 109,00	127 109,00	0,00%	18 860,00
	Investissement	0,00	0,00	391 800,00	391 800,00	0,00%	0,00
Dépense		0,00	0,00	518 909,00	518 909,00	0,00%	18 860,00
Recette	Fonctionnement	0,00	0,00	6 974,40	6 974,40	0,00%	0,00
Recette		0,00	0,00	6 974,40	6 974,40	0,00%	0,00

Présentation du CDR PROJETS TRANSVERSAUX ENVIRONNEMENT

3.1 DEPENSES FONCTIONNEMENT

P266 - Plan Eau Plobsheim

- P266O001 « Redevance occupation VNF » : 22 109 €
- P266O003 « Entretien et maintenance du site » : 66 000 €

Il est donc proposé **d'inscrire 88 109 € de crédits de paiement**

P267 - Mobilizz

- P267O001 « Semaine mobilité et autres actions de communication associées (kit sécurité, plaquette d'information...) » : 20 000 €
- P267O003 « Flotte vélos » : 14 000 €
- P267O005 « Véhicules intermédiaires et autres tests (Citiz) » : 5 000 €
- P267O006 « AMO Ekodev phase 4 » : 18 860 €

Il est donc proposé **d'inscrire 39 000 € de crédits de paiement et 18 860 € d'autorisations d'engagement**

3.2 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

P266 - Plan Eau Plobsheim

- P266O002 « Réfection et démolition des infrastructures » : 142 800 €
- P266O003 « Entretien et maintenance du site » : 118 000 €

Il est donc proposé **d'inscrire 260 800 € de crédits de paiement**

P267 - Mobilizz

- P267O003 « Flotte vélos » : 50 000 €
- P267O004 « Aménagement des sites » : 81 000 €

Il est donc proposé **d'inscrire 131 000 € de crédits de paiement**

3.3 RECETTES FONCTIONNEMENT

P266 - Plan Eau Plobsheim

- P266O006 « Redevances sous occupation et autres » : 6 974 €

Il est donc proposé **d'inscrire 6 974 € de crédits de paiement**